



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES  
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

## FR8201705 - Massif du Bargy

<a href="#">1. IDENTIFICATION DU SITE</a> .....	<a href="#">1</a>
<a href="#">2. LOCALISATION DU SITE</a> .....	<a href="#">2</a>
<a href="#">3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES</a> .....	<a href="#">3</a>
<a href="#">4. DESCRIPTION DU SITE</a> .....	<a href="#">9</a>
<a href="#">5. STATUT DE PROTECTION DU SITE</a> .....	<a href="#">12</a>
<a href="#">6. GESTION DU SITE</a> .....	<a href="#">12</a>

### 1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR8201705	1.3 Appellation du site Massif du Bargy
1.4 Date de compilation 31/12/1995	1.5 Date d'actualisation 23/04/2014	

#### 1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
<a href="http://www.developpement-durable.gouv.fr">www.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr">www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.mnhn.fr">www.mnhn.fr</a> <a href="http://www.spn.mnhn.fr">www.spn.mnhn.fr</a>
<a href="mailto:en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr">en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr</a>		<a href="mailto:natura2000@mnhn.fr">natura2000@mnhn.fr</a>

#### 1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 26/11/2015  
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 21/04/2016

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032465476&dateTexte=>

Explication(s) :

Extension du site (consultations locales en 2013)

## 2. LOCALISATION DU SITE

### 2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

**Longitude** : 6,47125°

**Latitude** : 45,9985°

### 2.2 Superficie totale

3847 ha

### 2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

### 2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

### 2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
74	Haute-Savoie	100 %

### 2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
74042	BONNEVILLE
74049	BRIZON
74110	ENTREMONT
74136	GRAND-BORNAND (LE)
74169	MARNAZ
74189	MONT-SAXONNEX
74212	PETIT-BORNAND-LES-GLIERES (LE)
74221	REPOSOIR (LE)
74264	SCIONZIER

### 2.7 Région(s) biogéographique(s)

Alpine (100%)



### 3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### 3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
<a href="#">3130</a> <i>Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea</i>		0,5 (0,02 %)		M	D			
<a href="#">4030</a> <i>Landes sèches européennes</i>		4,7 (0,16 %)		M	C	C	A	B
<a href="#">4060</a> <i>Landes alpines et boréales</i>		297 (10,27 %)		M	B	C	A	B
<a href="#">6170</a> <i>Pelouses calcaires alpines et subalpines</i>		763 (26,39 %)		M	A	C	B	B
<a href="#">6210</a> <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>		34 (1,18 %)		M	C	C	C	C
<a href="#">6230</a> <i>Formations herbues à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)</i>	X	231 (7,99 %)		M	A	C	B	B
<a href="#">6430</a> <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</i>		41 (1,42 %)		M	D			
<a href="#">6510</a> <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>		34 (1,18 %)		M	C	C	A	B
<a href="#">7110</a> <i>Tourbières hautes actives</i>	X	7,2 (0,25 %)		M	C	C	C	C
<a href="#">7140</a> <i>Tourbières de transition et tremblantes</i>		0 (0 %)		M	D			
<a href="#">7220</a> <i>Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)</i>	X	4,7 (0,16 %)		M	D			
<a href="#">7230</a> <i>Tourbières basses alcalines</i>		1 (0,03 %)		M	D			



<a href="#">8120</a> <i>Eboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin (Thlaspietea rotundifolii)</i>		167 (5,78 %)		M	A	C	A	A
<a href="#">8130</a> <i>Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles</i>		149 (5,15 %)		M	A	C	A	A
<a href="#">8210</a> <i>Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique</i>		202 (6,99 %)		M	A	C	A	A
<a href="#">8240</a> <i>Pavements calcaires</i>	X	313 (10,83 %)		M	A	C	A	A
<a href="#">9130</a> <i>Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum</i>		57 (1,97 %)		M	B	C	A	B
<a href="#">9140</a> <i>Hêtraies subalpines médio-européennes à Acer et Rumex arifolius</i>		13 (0,45 %)		M	B	C	A	B
<a href="#">9150</a> <i>Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion</i>		61 (2,11 %)		M	A	C	B	B
<a href="#">9180</a> <i>Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion</i>	X	22 (0,76 %)		M	C	C	A	B
<a href="#">9410</a> <i>Forêts acidophiles à Picea des étages montagnard à alpin (Vaccinio-Piceetea)</i>		222 (7,68 %)		M	A	C	A	B
<a href="#">9420</a> <i>Forêts alpines à Larix decidua et/ou Pinus cembra</i>		7,3 (0,25 %)		M	B	C	A	B
<a href="#">9430</a> <i>Forêts montagnardes et subalpines à Pinus uncinata (* si sur substrat gypseux ou calcaire)</i>	X	1,6 (0,06 %)		M	C	C	A	B

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A =  $100 \geq p > 15 \%$  ; B =  $15 \geq p > 2 \%$  ; C =  $2 \geq p > 0 \%$  .
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

### 3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D			
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1065	<a href="#">Euphydryas aurinia</a>	p			i	C	P	C	B	C	B



P	1902	<a href="#">Cypripedium calceolus</a>	p	500	550	fstems	R	P	C	C	C	C
---	------	---------------------------------------	---	-----	-----	--------	---	---	---	---	---	---

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A =  $100 \geq p > 15 \%$  ; B =  $15 \geq p > 2 \%$  ; C =  $2 \geq p > 0 \%$  ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

### 3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories				
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D	
A		<a href="#">Triturus alpestris</a>			i	P							X
A		<a href="#">Bufo bufo</a>			i	P			X		X		
I		<a href="#">Carcharodus lavatherae</a>				P							X
I		<a href="#">Parnassius apollo</a>			i	P	X		X		X		
I		<a href="#">Leucorrhinia dubia</a>				P							X
I		<a href="#">Somatochlora metallica</a>			i	P							X
I		<a href="#">Aeshna juncea</a>				P							X
I		<a href="#">Chorthippus apricarius</a>				P							X
I		<a href="#">Cordulegaster bidentata</a>				P							X
I		<a href="#">Polyommatus damon</a>				P							X
I		<a href="#">Glaucopsyche arion</a>				P							X
I		<a href="#">Melitaea parthenoides</a>				P							X



I		<a href="#">Argynnis niobe</a>				P						X
M		<a href="#">Meles meles</a>			i	P			X		X	
M		<a href="#">Mustela erminea</a>			i	P			X		X	
M		<a href="#">Cervus elaphus</a>			i	P			X		X	
M		<a href="#">Capra ibex</a>			i	P		X	X		X	
M		<a href="#">Rupicapra rupicapra</a>			i	P		X	X		X	
M		<a href="#">Marmota marmota</a>			i	P			X		X	
M		<a href="#">Microtus nivalis</a>			i	R						X
P		<a href="#">Androsace helvetica</a>				P						X
P		<a href="#">Androsace obtusifolia</a>				P						X
P		<a href="#">Androsace pubescens</a>				P						X
P		<a href="#">Aquilegia alpina</a>				P	X					
P		<a href="#">Arenaria ciliata</a>				P						X
P		<a href="#">Astragalus depressus</a>				P						X
P		<a href="#">Astragalus frigidus</a>				P						X
P		<a href="#">Calamagrostis villosa</a>				P						X
P		<a href="#">Carex firma</a>				P			X			
P		<a href="#">Carex pauciflora</a>				P						X
P		<a href="#">Cephalaria alpina</a>				P						X
P		<a href="#">Chamorchis alpina</a>				P			X			
P		<a href="#">Corydalis intermedia</a>				P						X
P		<a href="#">Cystopteris montana</a>				P						X
P		<a href="#">Dactylorhiza incarnata</a>				P			X			



P		<a href="#">Diphasiastrum alpinum</a>				P		X				
P		<a href="#">Draba siliquosa</a>				P						X
P		<a href="#">Dracocephalum ruyschiana</a>				P					X	X
P		<a href="#">Epipactis leptochila</a>				P						X
P		<a href="#">Epipactis microphylla</a>				P						X
P		<a href="#">Erigeron atticus</a>				P						X
P		<a href="#">Festuca pulchella</a>				P						X
P		<a href="#">Gagea lutea</a>				P						X
P		<a href="#">Gentiana cruciata</a>				P						X
P		<a href="#">Gymnadenia odoratissima</a>				P			X			
P		<a href="#">Hieracium cymosum</a>				P						X
P		<a href="#">Hieracium glaucum</a>				P						X
P		<a href="#">Luzula sylvatica</a>				P						X
P		<a href="#">Ophioglossum vulgatum</a>				P						X
P		<a href="#">Orobanche flava</a>				P						X
P		<a href="#">Orobanche reticulata</a>				P						X
P		<a href="#">Pedicularis ascendens</a>				P						X
P		<a href="#">Phleum phleoides</a>				P						X
P		<a href="#">Pinus mugo</a>				P			X			
P		<a href="#">Poa glauca</a>				P						X
P		<a href="#">Poa hybrida</a>				P						X
P		<a href="#">Potamogeton alpinus</a>				P						X
P		<a href="#">Potamogeton lucens</a>				P						X



P		<a href="#">Potentilla brauneana</a>				P						X
P		<a href="#">Primula auricula</a>				P						X
P		<a href="#">Pteroselinum austriacum</a>				P						X
P		<a href="#">Salix caesia</a>				P						X
P		<a href="#">Saxifraga caesia</a>				P						X
P		<a href="#">Selaginella helvetica</a>				P			X			
P		<a href="#">Silene flos-jovis</a>				P						X
P		<a href="#">Sparganium angustifolium</a>				P						X
P		<a href="#">Stachys germanica</a>				P						X
P		<a href="#">Veronica agrestis</a>				P						X
P		<a href="#">Viola rupestris</a>				P						X
P		<a href="#">Carex ornithopoda subsp. ornithopodioides</a>				P						X
P		<a href="#">Festuca rubra subsp. fallax</a>				P						X
R		<a href="#">Anguis fragilis</a>			i	P			X		X	
R		<a href="#">Lacerta vivipara</a>			i	P						X
R		<a href="#">Coronella austriaca</a>			i	P	X		X		X	
R		<a href="#">Vipera aspis</a>			i	P			X		X	

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : **IV, V** : annexe où est inscrite l'espèce (directive « Habitats ») ; **A** : liste rouge nationale ; **B** : espèce endémique ; **C** : conventions internationales ; **D** : autres raisons.





## 4. DESCRIPTION DU SITE

### 4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	3 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	9 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	1 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	12 %
N11 : Pelouses alpine et sub-alpine	26 %
N16 : Forêts caducifoliées	2 %
N17 : Forêts de résineux	12 %
N19 : Forêts mixtes	1 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	30 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	2 %
N25 : Prairies et broussailles (en général)	1 %

### Autres caractéristiques du site

Le périmètre comprend le massif du Bargy proprement dit, qui correspond à un vaste pli anticlinal caractéristique des massifs subalpins nord-occidentaux, ainsi que le massif " satellite " des Rochers de Leschaux à l'ouest. Il correspond à une série de plis calcaires allongés NE-SW, lambeaux de nappe de charriage du Chablais.

L'ensemble naturel délimité présente une grande variété d'habitats naturels remarquables.

Sur le massif du Bargy proprement dit se côtoient d'impressionnantes parois de calcaires massifs et de grandes pentes herbeuses inclinées, présentant une opposition d'orientation adret/ubac très marquée associée à un effet de barrière vis-à-vis des perturbations de nord-ouest. Ceci contribue à diversifier la mosaïque de milieux naturels propres à la haute montagne calcaire.

Les étages montagnard et subalpin sont principalement représentés, mais l'étage alpin n'est pas absent de cet ensemble au relief très vigoureux.

Le massif des Rochers de Leschaux et les alpages de Cenise illustrent pour leur part les vastes replats d'altitude en limite des étages subalpin et alpin.

A Leschaux, une zone karstique accidentée offre de nombreux abris à des espèces caractéristiques de ces milieux originaux. L'ensemble présente par ailleurs un évident intérêt paysager, géologique et géomorphologique.

Vulnérabilité : Sur le massif du Bargy, les enjeux sont multiples, à la fois économiques, écologiques et touristiques. La présence de l'homme sur ce massif constitue une nécessité pour le maintien de la mosaïque des habitats d'intérêt communautaire. Mais, si les pratiques s'intensifiaient, l'équilibre entre ces enjeux s'en trouverait rompu. En effet :

- la fréquentation touristique (d'été ou d'hiver) peut perturber la tranquillité ou la qualité des espèces ;
- des aménagements touristiques mal conçus pourraient avoir un impact irréversible sur le site ;
- certaines pratiques agricoles ou forestières peuvent également s'avérer dangereuses pour le maintien de la qualité d'habitats ou d'espèces d'intérêt communautaire (drainages, pollutions organiques, pistes forestières...).

Il convient donc de rester vigilant et d'aborder ces points régulièrement lors des comités.

La végétation des abords des lacs est sensible au piétinement.

La bonne conservation des pinèdes de pins à crochet et de pins cembro est à surveiller.

L'activité pastorale (alpages de Cenise

) et agricole est à préserver.



## 4.2 Qualité et importance

Les habitats naturels identifiés sur le périmètre Natura 2000 du Bargy sont pour la plupart d'intérêt communautaire (environ 85 % de la surface du site) : 23 habitats relevant de la directive Habitats ont ainsi été notés.

Ces habitats se répartissent en 4 grandes familles :

### 1 - Habitats ouverts

Les milieux de pelouses sont largement représentés sur l'ensemble du périmètre (environ 34 % de la surface du site). On en distingue différents types en fonction de l'altitude, de l'exposition et de la nature du substrat.

A l'étage subalpin, les pelouses calcaires présentent des faciès variés avec :

- . des pelouses sèches à Sesslerie et Laïche toujours verte sur le versant Sud de la chaîne du Bargy et sur les rochers de Leschaux.
- . des pelouses fraîches à Laïche ferrugineuse sur le versant Nord de la chaîne du Bargy.
- . des pelouses des combes à neiges plus localement sur le Bargy.

Ces milieux présentent globalement un bon état de conservation, mis à part quelques secteurs pénalisés par le surpâturage (col de la Colombière) ou colonisés par les épicéas (versants ouest et sud des rochers de Leschaux).

Au niveau du plateau de Cenise, se développent des prairies à Nard raide. Ces habitats sont d'intérêt communautaire prioritaire (6230\*), lorsqu'ils présentent une grande diversité floristique, ce qui est localement le cas sur Cenise. La qualité de ces milieux est très influencée par les pratiques pastorales.

Enfin, le plateau de Solaison est en partie couvert par des prairies de fauche. Celles-ci se situent aujourd'hui en limite du périmètre Natura 2000.

La présence d'une mosaïque de milieux ouverts et semi-ouverts : pré bois, fruticées, landes, pâtures et prairies de fauche de moyenne altitude, prairies alpines rases, conditionne fortement le maintien d'un cortège d'espèces dites « montagnardes ».

Le Damier de la Succise (papillon d'intérêt communautaire 1065) se complaît dans les prairies. Il se rencontre fréquemment dans les pelouses alpines et subalpines, jusqu'à 2500 mètres d'altitude. Il s'agit de la sous-espèce des Alpes orientales et centrales : *Euphydryas aurinia debilis*, commune en montagne.

### 2 - Habitats boisés

Les milieux boisés couvrent des surfaces relativement limitées (environ 12 % du périmètre).

Plusieurs types de hêtraies - sapinières ont été identifiés sur le site. Au Sud de la chaîne du Bargy, on note la présence de quelques hêtraies # sapinières sèches qui abritent notamment le Sabot de Vénus, magnifique orchidée, rare, protégée et d'intérêt communautaire (espèce 1902). Sur les versants Ouest sous les rochers de Leschaux et le plateau de Solaison, on trouve des hêtraies # sapinières montagnardes.

En contrebas des rochers de Leschaux et sur quelques secteurs du Bargy se situent quelques pessières (forêts d'épicéas) subalpines.

Localement au niveau de pentes instables sur le versant Sud du Bargy se développent quelques forêts de ravins. Cet habitat associant l'Erable sycomore à d'autres essences pionnières est d'intérêt communautaire prioritaire (9180\*).

Enfin, deux types de pinèdes ont également été relevés au Nord de la chaîne du Bargy : une pinède à Pin Cembro (habitat 9420) et quelques lambeaux de pinèdes à Pins à crochets (habitat prioritaire sur substrat calcaire 9430\*).

Tous ces habitats boisés présentent un bon état de conservation, ne faisant à l'heure actuelle l'objet que de peu d'activité sylvicole, du fait de leur difficulté d'accès.

Les landes, formations ligneuses basses, sont largement représentées sur les rochers de Leschaux et le secteur des Frachets. Sur la chaîne du Bargy, leur présence est plus ponctuelle et souvent associée à un couvert forestier.

### 3 - Habitats rocheux

Les milieux rocheux occupent une part importante du site (environ 27 %) tant sur la grande chaîne du Bargy que sur les rochers de Leschaux : falaises, éboulis et lapiaz. Tous ces milieux présentent un bon état de conservation. Les éboulis du Bargy, en face nord, abritent notamment le Pavot des Alpes appelé « Pavot d'Occident » (*Papaver occidentale*), seule station française pour cette espèce. De nombreux rapaces d'intérêt communautaire nichent dans les habitats rocheux du site.

### 4 - Habitats humides



Les milieux humides occupent des surfaces extrêmement limitées (environ 0,4 % du site) avec des enjeux qui se concentrent sur le plateau de Cenise. On peut observer des tourbières se présentant sous la forme d'une alternance de dépressions plus ou moins inondées et de buttes à sphaignes, habitat localement dégradé par le piétinement des animaux.

Parmi les nombreux points d'eau qui parsèment le plateau de Cenise, ont également été observés quelques herbiers à Rubanier. L'utilisation des points d'eau pour l'abreuvement des troupeaux est défavorable à l'expression de cet habitat, même si celui-ci semble cohabiter avec cet usage agricole depuis des dizaines d'années.

Le Bargy héberge une colonie de Bouquetins des Alpes et des populations importantes d'ongulés (Cerf élaphe), qui occupent les adrets à la mauvaise saison.

Il abrite également de nombreux reptiles, amphibiens et invertébrés. L'Apollon et l'Azuré du Serpolet trouvent sur les escarpements ensoleillés du massif un habitat privilégié. D'autres papillons peu communs occupent les éboulis, comme le Moiré velouté, ou les prairies fraîches, tel le Chamoisé des glaciers. Dans les forêts peu exploitées du massif ont pu aussi être observés quelques très rares coléoptères vivant dans le bois mort ou sénescant.

### 4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
L	B02.02	Coupe forestière (éclaircie, coupe rase)		I
L	F04	Prélèvements sur la flore		I
M	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
M	G01	Sports de plein air et activités de loisirs et récréatives		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
L	B02.05	Production forestière non intensive (en laissant les arbres morts ou dépourvus de pied)		I
M	A04.02	Pâturage extensif		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

### 4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	35 %
Propriété d'une association, groupement ou société	2 %
Domaine communal	63 %

### 4.5 Documentation

Document d'objectifs (DOCOB):



- CCFG (2013) : DOCOB du Massif du Bargy (ZPS et ZSC), septembre 2013, Communauté de communes Faucigny-Glières (CCFG), juin 2013, 144 pages (validé par le Comité de pilotage du 14 novembre 2013).

Diagnostic écologique :

- ASTERS (2012) : tome 1 : diagnostic écologique du site Natura 2000 du Bargy - 158 pages.
- ASTERS (2012) : tome 2 : diagnostic écologique du site Natura 2000 du Bargy, fiches habitats et espèces, 48 pages.
- ASTERS (2012) : tome 3 : diagnostic écologique du site Natura 2000 du Bargy, cartes, 29 cartes.

Extension du site Natura 2000 du Bargy :

- CCFG (2012) : Notice de présentation pour la proposition d'intégration de zones d'extension au site Natura 2000 du massif du Bargy, décembre 2012, 25 pages.

Lien(s) :

## 5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	3 %
32	Site classé selon la loi de 1930	0 %
50	Réserve de chasse et de faune sauvage	43 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	5 %

## 5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit Montagne et lac de Lessy	*	3%
32	Site classé : Lac Bénit (0,1%)	+	0%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

## 5.3 Désignation du site

# 6. GESTION DU SITE

## 6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : CCFG (Communauté de communes Faucigny-Glières)

Adresse : 56 place de l'hôtel de ville 74130 Bonneville



Courriel : [courrier@ccfg.fr](mailto:courrier@ccfg.fr)

## 6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : Document d'objectif du site FR8201705  
Lien :  
[http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD\\_REFDOC\\_0548944/2013-document-d-objectifs-natura-2000-massif-du-bargy-fr8210106-fr8201705](http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0548944/2013-document-d-objectifs-natura-2000-massif-du-bargy-fr8210106-fr8201705)

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

## 6.3 Mesures de conservation

Le document d'objectifs du site « Massif du Bargy » a été validé lors du Comité de pilotage du 14 novembre 2013. Il a été rédigé pour le site qui a été proposé au titre de la directive Habitats (FR8201705) et de la directive Oiseaux (FR8210106).

### OBJECTIFS DE GESTION :

Les principaux objectifs qui ont été définis avec les acteurs locaux sont les suivants :

- Maintenir les habitats ouverts d'intérêt communautaire et les espèces qui dépendent de ces milieux, en favorisant et aménageant l'activité pastorale extensive existante.
- Maintenir, voire restaurer, les habitats d'intérêt communautaire prioritaires : buttes à sphaignes, nardaies riches en espèces (habitat 6230\*), forêts de ravins (9180\*), mares à sparganium, pinèdes et cembraies.
- Préserver les habitats et les espèces liés aux milieux forestiers, notamment le Sabot de Vénus.
- Améliorer la connaissance sur les habitats et les espèces présents.
- Améliorer la connaissance sur la fréquentation du site.
- Suivre l'état de conservation des habitats et de certaines espèces.
- Informer et sensibiliser les acteurs socio-économiques, le grand public et les scolaires sur les enjeux du site Natura 2000 du Bargy.
- Mettre en place des outils pour gérer la fréquentation.

### INSTRUMENTS CONTRACTUELS, REGLEMENTAIRES ET FINANCIERS (à envisager) :

- Contrats Natura 2000 pour les milieux forestiers et les milieux non agricoles et non forestiers.
- Mesures agri-environnementales pour les milieux agricoles, notamment pour l'entretien des alpages.
- Charte Natura 2000 ou charte de bonne conduite ou convention d'usage (notamment avec les pratiquants de sports de pleine nature).
- Concertation avec les forestiers.
- Conventions de gestion.

Il convient de maintenir la possibilité de pratiquer les activités opérationnelles de la Défense se déroulant dans le champ de tir temporaire de Morsulaz, c'est-à-dire le tir aux armes légères d'infanterie et l'aguerrissement en montagne.



Il existe un PSG (Plan simple de gestion) pour la Cembraie du Bargy.